

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SANAD



CSE

Occitanie

RÉUNION DU 25 JUIN 2026

VOS ELUS CSE

Frédérique SERIN

Vincent MUTEL

Karine BENAZECH

Yves CIUTAT

Sophie GRIL

Frédéric TERRAL

Mina AZZA

Joel ETIENNE

Christophe CHOPINEAU

Christine CANTAN

Jérôme BONNIER

VOTRE DELEGUE REGIONAL

Jean Luc BONNET

VOTRE DELEGUEE REGIONALE ADJOINTE

Sophie GRIL

Approbation des comptes annuels 2025 du CSE Occitanie

En ouverture des débats, le secrétaire du CSE Occitanie évoque le départ à la retraite de l'actuelle Commissaire Aux Comptes (CAC) du Comité. Il est donc incontournable de maintenir la continuité de service. C'est la raison pour laquelle, l'accompagnement du CSE sera assuré désormais par le cabinet, déjà nommé en suppléance de l'actuelle CAC, à savoir le cabinet GBH Experts et Conseils sur Toulouse

Les travaux, produits par la CAC, ne font apparaître, concernant l'activité comptable et la qualité des comptes du CSE Occitanie, aucune anomalie ou non-conformité.

Seule ombre au tableau, la non-signature par la direction de la lettre d'affirmation (norme comptable) pour permettre l'établissement du rapport final.

A ce sujet, la direction s'étonne de cette nouvelle nécessité et explique, après consultation de son conseil juridique, sa non-volonté de parapher le document prétextant qu'elle n'est pas concernée par le contenu des travaux comptables dont la seule responsabilité incombe au CSE Occitanie.

Il apparaît, pour autant, que cette fameuse lettre d'affirmation, comme le précisera, à nouveau, la Commissaire Aux Comptes à la direction, est une norme imposée.

Les comptes 2025 du CSE Occitanie ainsi que le rapport spécial sur les conventions réglementées sont approuvés à l'unanimité des élus présents.

Enfin, suite au départ à la retraite de la CAC, un vote à l'unanimité entérine son remplacement le jour même, avec une prise de fonction immédiate, ainsi que la reprise de la gestion des comptes du CSE Occitanie par le Cabinet GBH Experts et Conseils en désignant la Commissaire Aux Comptes titulaire du CSE ainsi que son Commissaire Aux Comptes suppléant.



RÉUNION DU 25 JUIN 2026

CSE

Occitanie

Présentation du rapport ISAST suite à l'expertise votée en CSE concernant le PAPRIPACT

PAPRIPACT : Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail

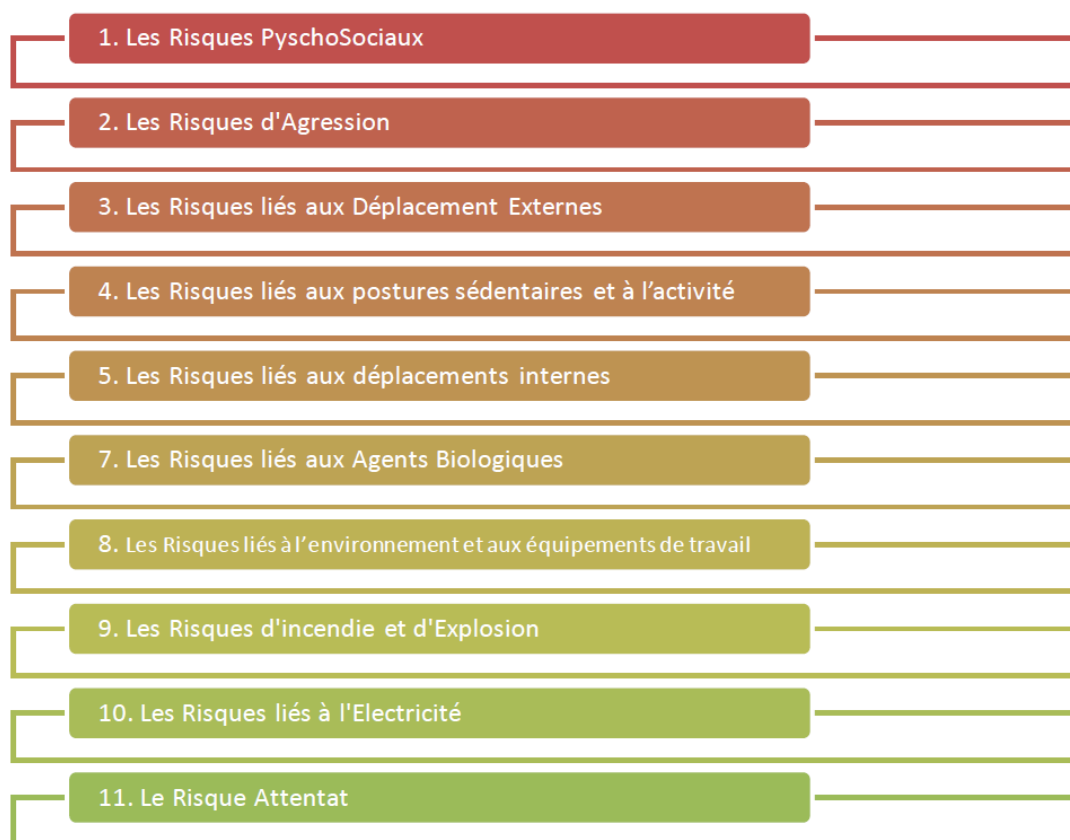
La direction introduit la présentation du rapport, élaboré par le cabinet ISAST, sur le PAPRIPACT 2026 au sein de l'établissement France Travail Occitanie.

Ce rapport est le fruit de la demande d'expertise votée par une majorité d'élus (CGT FO FSU) du CSE Occitanie lors la réunion du 26 février dernier. *Le **SNAP Occitanie** s'était abstenu sur le recours à un expert, actant la méthodologie pour déterminer les actions de prévention suite à l'identification des risques professionnels.*

Le rapport a pour vocation de répondre à la commande des élus portant sur :

- Une analyse de la cohérence entre constats consolidés et actions en vérifiant que les actions inscrites dans le PAPRIPACT 2026 correspondent aux risques réellement identifiés sur le terrain.
- Une analyse de l'articulation entre PAPRIPACT régional et plans d'actions locaux, avec comme finalité d'évaluer la cohérence, la lisibilité et la capacité d'appropriation du programme régional au niveau local.
- Enfin, l'identification et l'analyse de la prévention primaire organisationnelle pour quantifier et qualifier la part réelle des actions visant les causes profondes des risques.

Pour rappel, le PAPRIPACT regroupe l'ensemble des dispositions déclinées au sein de l'Etablissement ; il complète les plans d'actions locaux propres à chaque site et issus de l'évaluation des risques professionnels. Le PAPRIPACT 2026 regroupe 43 actions relevant de 10 des 11 familles de risques recensées au sein de France Travail Occitanie via le DUERP régional.



Le programme, présenté lors de la réunion CSE de février, porte sur les actions ayant cours en 2026.

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SYNDICAT SNAP
Région OCCITANIE

Je clique, j'adhère !

SNAP

syndicat.snap-occitanie@francetravail.fr



RÉUNION DU 25 JUIN 2026

CSE

Occitanie

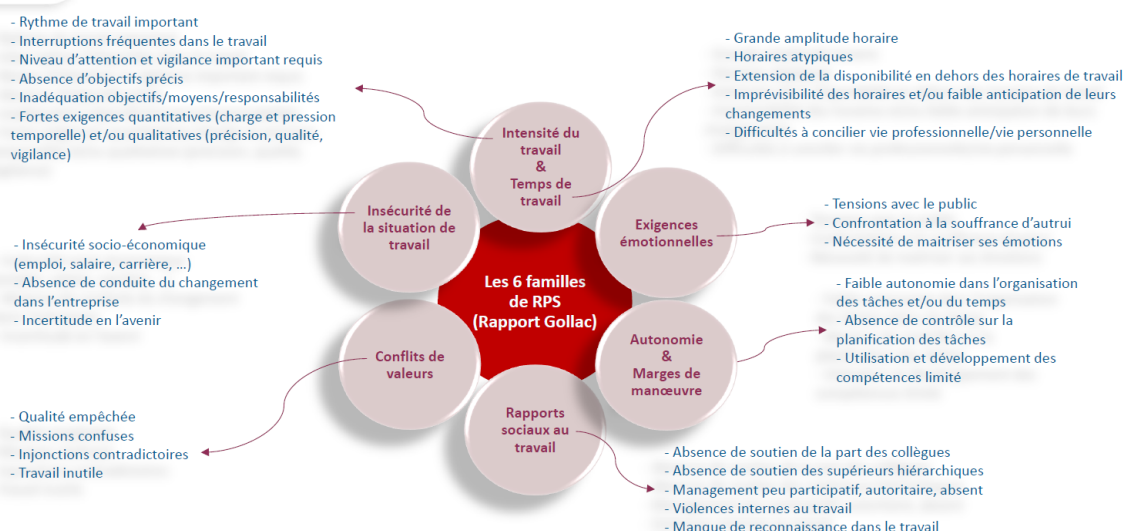
Le **SNAP Occitanie** rappelle que ce document obligatoire qu'est le PAPERIPACT, adossé au DUERP, a vocation à porter les actions transverses à France Travail Occitanie et vient compléter les plans d'actions locaux propres à chaque site et issus de l'évaluation des risques professionnels.

Plus concrètement, le projet de PAPERIPACT se présente donc comme une consolidation : 43 actions en 2026 pour 44 en 2025, avec des actions reconduites ou enrichies.

Les experts mandatés par les élus du CSE Occitanie reprécisent le cadre en insistant sur le cadre légal du DUERP et appuient leurs travaux sur le modèle GOLLAC (cadre de référence INRS/ANACT qui structure les facteurs de RPS en six familles).



3.1.2 Classification des RPS : les 6 grandes familles de facteur de risques



Les experts soulignent les trois grandes caractéristiques qui structurent ce PAPERIPACT 2026 :

- Une nouvelle structuration du volet RPS en 5 axes,
- Une articulation revendiquée avec les DUERP et les plans locaux,
- Une démarche de prévention.

Cependant, ils précisent que, si ce programme fait apparaître un taux d'exécution global élevé (86%), il se traduit, parallèlement, par un décalage entre l'exécution qui est bien précisée pour chacune des actions envisagées et les indicateurs de santé au travail qui, eux, n'y figurent pas.

Pour les experts, les taux de réalisation ne peuvent pas, seuls, suppléer les indicateurs de résultat. Et sans eux, il n'est pas possible de savoir si un taux d'exécution élevé peut suffire à infléchir la trajectoire des indicateurs.

En clair, il est structurellement impossible de démontrer l'efficacité des actions menées et donc de corriger le tir en cours d'année ou l'année suivante.

In fine, le bilan du PAPERIPACT 2025 ne permet donc pas d'arbitrer entre les actions à reconduire, à enrichir ou à abandonner sur la base de leur efficacité démontrée.

Ainsi, les experts soulignent, de manière répétitive et argumentée, la carence de nos DUERP passés tout comme celui en cours.

En bref, l'absence d'analyse des résultats des actions engagées, empêchant notamment la compréhension de maintien ou de suppression de certaines actions.

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SYNDICAT SNAP

Région OCCITANIE

Je clique, j'adhère !

SNAP

syndicat.snap-occitanie@francetravail.fr



RÉUNION DU 25 JUIN 2026

CSE

Occitanie

Sur la base de ce postulat, la direction et certains élus s'opposent, lors de ce CSE, sur :

- La non-conformité du PAPRI Pact,
- Le suivi des actions,
- L'évaluation objectivée de la charge de travail,
- L'accroissement significatif des déclarations d'accident du travail,
- Les indicateurs de performance,
- L'analyse des résultats,
- Un suivi de réalisation insuffisant.

La direction se veut rassurante prétextant une évolution positive du Baromètre Interne, tout en reconnaissant, cependant, la fragilité de ces acquis qui doivent être consolidés dans le temps.

Les élus soulignent et déplorent l'absence de la mise à disposition des verbatims de ces Baromètres.

Le **SNAP Occitanie** rappelle, que le DUERP est la base de la prévention et que la prévention primaire doit être particulièrement mise en œuvre. Pour ce faire, le **SNAP Occitanie** précise que tous les acteurs doivent, avant tout, s'accorder sur une définition commune de la notion de « prévention primaire ».



3.5.9 Prévention primaire : le classement des actions

| Niveau de prévention | Part du volet RPS | Exemples d'actions inscrites |
|---|-------------------|---|
| Primaire (agit sur les causes organisationnelles) | Minoritaire | Optimisation de l'efficacité des réunions ; remontée des irritants ; priorisation des actions événementielles |
| Secondaire (outille les personnes face au risque) | Majoritaire | Webinaires (sommeil, émotions, CNV) ; ateliers « Mieux gérer sa charge », comportements inappropriés ; formations RPS / feedbacks ; espaces de discussion |
| Tertiaire (répare après matérialisation) | Présente | Accompagnement des retours après longue maladie ; accompagnements « à la demande » des collectifs en difficulté |

Quand la cause est organisationnelle, comme sur certaines thématiques (charge, management, transformations...), l'action individuelle soulage sans traiter, et le risque réapparaît.

Ce constat est aussi relevé par les experts qui s'accordent sur la nécessité d'adopter un langage commun sur ce qu'est une action primaire ou secondaire. Cette articulation est d'autant importante qu'il apparaît que la prévention primaire est plus coûteuse en moyens financiers pour l'employeur.

Le **SNAP Occitanie** constate, qu'à ce stade des échanges, cela n'est pas le cas traduisant les inévitables écueils dans l'analyse des résultats et des solutions à apporter !

La direction reconnaît que l'hétérogénéité des plans d'action locaux rend leur consolidation assez difficile. De même, après un cadrage commun au départ, l'accompagnement dont certaines agences bénéficient est fonction de leurs situations respectives et des risques identifiés par chacune.

Sur ce point précis, la direction informe qu'un questionnaire est proposé en fin de journée d'animation sur le DUERP pour interroger les ELD sur leurs retours. Pour la direction, en la matière, il ne s'agit pas de « normaliser » la cotation des risques

Le **SNAP Occitanie** salue la démarche portée et l'accompagnement mené par les Services QVT et Sécurité au sein des agences.

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SYNDICAT SNAP
Région OCCITANIE

Je clique, j'adhère !

SNAP

syndicat.snap-occitanie@francetravail.fr



RÉUNION DU 25 JUIN 2026

CSE
Occitanie

Les élus rappellent que l'élément central reste la mesure de la charge de travail et constatent l'absence d'un travail de fond sur le sujet.

Plus largement, le constat est posé que, même avec une définition commune des préventions, des désaccords pourront survenir. Ce qui, pourtant, ne doit pas remettre en question l'intérêt de définitions partagées.

Sans convaincre l'ensemble des élus, la direction insiste sur la tendance plutôt positive qui ressort du dernier Baromètre Interne grâce aux actions engagées y compris de préventions primaires.

Elle reconnaît cependant l'absence d'indicateurs d'impacts devant être travaillés pour analyse et partage. La direction entend le souhait d'une étude sur la charge de travail et se dit en attente des propositions des élus, car même les spécialistes disent qu'une approche analytique ne fonctionne pas et il y a nécessité d'une approche plus globale, systémique.

La direction conclut en constatant avoir, aujourd'hui, des indicateurs de réalisation et partage le souhait d'aller vers des indicateurs d'impacts.

Le SNAP Occitanie, avec l'ensemble des élus, constate que l'expertise a mis en lumière l'absence de critères d'analyses, de leurs effets tout comme des actions mises en place.

A ce titre, ce constat partagé par la direction va permettre la réalisation d'un travail conjoint avec la CSSCT pour l'améliorer et, peut-être, préciser aussi la mise en exergue de l'impérieuse nécessité d'un langage commun !

L'ensemble des élus s'accordent sur l'élaboration d'une version enrichie de ce PAPRIPACT par la direction. Cette demande doit permettre à la direction, d'ici le CSE de septembre 2026, de fournir des éléments chiffrés afin de tendre vers une plus grande conformité.

La CSSCT choisira deux points par famille de risques qu'elle retravaillera en collaboration avec la direction.

Cette proposition fait l'objet d'un vote adopté à l'unanimité par les élus du CSE Occitanie.

Le SNAP Occitanie a voté favorablement ces dispositions additionnelles au regard de l'intérêt de pouvoir disposer d'éléments d'éclairage permettant une analyse de l'impact des mesures mises en place.

Ces échanges nourris ont également mis en évidence la nécessité de s'accorder – entre la direction et ses représentants du personnel – sur une même compréhension des différents axes de prévention (primaire, secondaire, tertiaire).

Le SNAP Occitanie ne peut que saluer ces constats partagés.

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SNAP
SYNDICAT SNAP
Région OCCITANIE

Je clique, j'adhère !

syndicat.snap-occitanie@francetravail.fr